# Parlementaires Liégeois

**PV n°4 du 09 novembre 2026**.

| | |
|---|---|
| **Membres présents :** | Mme Cerrone, Lau<br>MM. Caubergh, Dheur, Draguet, Halin, Grignet, Joniaux, Lejeune et Schroyen |
| **Membre présent par audioconférence :** | M. Germay |
| **Invités présents :** | Mme Joliet (CDA)<br>MM. Gustin (Président du CJP), Lange (Secrétaire du CJP) |

Le PV n°3 du 05 octobre 2026 est approuvé à l'unanimité.

1. **Ouverture et informations générales**
   - Un mot est consacré au décès de **Claude Ghiezen**. Il a été durant de très nombreuses années membre du Comité Provincial de Liège ainsi qu'actif de longue date au sein du club de basketball RBC Awans.
   - Des remerciements sont adressés à Mme **Cerrone** pour l'organisation de la gerbe, ainsi qu'à M. **Draguet** et M. **Dheur** pour la préparation et l'envoi de l'invitation à la réunion des clubs. Il est prévu de relancer les clubs qui n'ont pas encore répondu.
   - En vue de l'Assemblée générale, M. **Grignet** informe le groupe qu'il ne pourra pas y assister et donne procuration à M. **Schroyen**. Mme **Lau** y assistera en qualité de membre non-votant. Les modalités de représentation et de procuration sont rappelées. Il est notamment précisé que les parlementaires liégeois disposent de **9 voix sur 30**.
   - M. **Germay** rejoint la réunion par audioconférence et indique avoir transmis à M. **Halin** ses interventions par courriel. Il intervient également en direct via le groupe WhatsApp des parlementaires. Elles concernent le retour de la **C**ommission **L**égislative (CL), notamment au sujet de la proposition de réforme du PM12, du projet de réforme du championnat régional jeunes et du travail de M. **Van Wallendael** sur les normes de sanctions.

2. **Intervention du CJP**
   - M. **Gustin**, président du CJP, et M. **Lange**, secrétaire du CJP, **exposent leurs inquiétudes** à la suite de la présentation faite au Conseil judiciaire général. Selon leur compréhension, le projet du Plan stratégique global pourrait conduire à une centralisation des instances judiciaires et à la suppression des conseils judiciaires provinciaux, dans le cadre d'une réorganisation qui serait soumise à l'Assemblée générale de mars. Ils signalent également qu'un groupe de travail doit commencer ses travaux le 16 novembre sur la plateforme et les documents types, notamment PV, auditions et convocations.
     Les représentants du CJP s'interrogent sur les conséquences pour les dossiers, le fonctionnement des conseils judiciaires provinciaux, la représentation des provinces et la séparation des pouvoirs. Ils font aussi état de préoccupations concernant l'homogénéité du traitement des dossiers, les convocations, les PV et le respect des droits de la défense.
   - **Les parlementaires** indiquent ne pas disposer de l'ensemble des documents et ne pas vouloir tirer de conclusions définitives à ce stade. Ils **souhaitent examiner le projet dans son ensemble**, demander des précisions et rester attentifs à la préservation des trois pouvoirs. Il est convenu que les réflexions du groupe seront communiquées aux représentants du CJP.

## 3. Préparation de l'Assemblée générale

Le groupe prévoit de suivre l'ordre du jour de l'Assemblée générale point par point.
Pour le budget 2027, la Commission financière rassemble les questions en vue de sa rencontre avec le Conseil d'administration prévue le mardi 17/11 à 19h30 en visioconférence. Son rapport n'est pas encore finalisé et aucune position sur le budget n'est arrêtée. Les échanges portent notamment sur les frais de personnel, certains honoraires, les amendes et le recours aux réserves pour financer le Plan stratégique global.

## 4. Indemnités de formation (PM12)

Le groupe examine la proposition visant à simplifier le calcul des indemnités de formation en se fondant sur l'inscription du membre sur une liste officielle, notamment une liste PC53, plutôt que sur le nombre de rencontres disputées.
Les échanges portent notamment sur les questions suivantes :

- L'indemnité pourrait être due même si le joueur inscrit ne dispute aucun match
- La division retenue pourrait dépendre de la liste sur laquelle le joueur est inscrit, avec un risque de décalage si le joueur évolue en pratique à un niveau supérieur
- Les situations de double affiliation, de blessure et d'inscription en cours de saison doivent être clarifiées
- Le calendrier d'application et le traitement des mutations déjà intervenues doivent être précisés.

Il est rappelé que la modification vise aussi à **rendre les calculs réalisables** et à permettre aux clubs de recevoir les indemnités prévues. Le calcul actuel reste lourd à effectuer, notamment en raison du traitement manuel et des limites des données informatiques disponibles. **Les clubs attendent en**core de connaître les montants concernés. M. **Lejeune** interviendra sur le PM12 lors de l'Assemblée générale.

## 5. Projet de révision des normes de sanctions du ROI

M. **Germay** nous fait part d'une note d'analyse juridique réalisée par M. **Van Wallendael**, président du groupe parlementaire BBW et un tableau comparatif relatifs au projet de révision des normes de sanctions du ROI, à la suite des observations formulées lors de l'Assemblée générale du 13 juin.
La note relève notamment des incohérences entre le texte et son tableau récapitulatif, des imprécisions dans la définition de certaines infractions ainsi que des questions de cohérence et de proportionnalité des sanctions.
Ils sont communiqués comme supports de travail pour alimenter la concertation avec les auteurs du projet et les procureurs, et non comme une proposition de règlement alternative.

## 6. Réforme des championnats jeunes

Le groupe examine la proposition de réforme des championnats jeunes et rappelle que l'Assemblée générale est appelée à **se prononcer sur des principes**. Les textes d'application seraient présentés ultérieurement par le CDA et pourraient encore être discutés et amendés. Plusieurs membres expriment toutefois des réserves quant à un vote sur des principes sans disposer des textes ni de garanties suffisantes.
Des questions sont soulevées au sujet de la formule envisagée pour les U12, de la répartition des équipes entre les niveaux provincial et régional, des quotas par province et des différences entre les championnats féminins et masculins.
Les membres évoquent également le risque de surcharge pour les jeunes qui participent déjà à plusieurs compétitions, ainsi que les difficultés rencontrées par les clubs pour évaluer le niveau de leurs équipes avant la fin des transferts et l'inscription des équipes. Le calendrier de ces échéances, la stabilité des effectifs et la disponibilité des salles sont discutés.
Aucune position commune n'est arrêtée. Les questions transmises par Liège à Raphaël Obsomer et au CDA doivent recevoir une réponse avant l'Assemblée générale. Les parlementaires pourront alors poursuivre leurs échanges.
Les parlementaires liégeois, représentants des différentes régions de la province, voteront librement, en leur âme et conscience, sans consigne de groupe.

7. **Prochaines réunions**
   - **Assemblée Générale (AG)** : 21 novembre 2026
   - **Réunion des parlementaires**
     La prochaine réunion aura lieu le lundi 07 décembre 2026 à la Maison des Sports.
     Cet avis tient lieu de convocation pour les parlementaires (dès 19h) et d'invitation pour les autres membres et/ou comités de la Fédération (dès 19h30).
   - **Réunion des clubs** : 14 décembre 2026

**Pour le PARL-LG**
Silvana Cerrone – Bernard Dheur
Secrétaire – Rédacteur